

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/34b8c664-9ae4-4f29-ab31-a1672f8aeb1e>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/34b8c664-9ae4-4f29-ab31-a1672f8aeb1e> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Apsokardou \(Apsokardou\), Eirini](#)

Date de soutenance : 02-02-2012

Directeur(s) de thèse : [Gaudemet Yves](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

Mots-clés libres : Commande publique, Contrats administratifs, Délégation de service public, Droit communautaire, Liberté contractuelle, Marchés publics, Occupation du domaine public, Pouvoir réglementaire autonome, Principes fondamentaux, Règlements d'exécution, France

Mots-clés :

- Contrats administratifs - France
- Pouvoir réglementaire - France

Résumé : Tant pour la jurisprudence (constitutionnelle et administrative) que pour une partie de la doctrine, l'encadrement de la passation et de l'exécution des contrats administratifs de l'État et de ses établissements publics ainsi que des marchés des collectivités territoriales et de leurs établissements relève du domaine du règlement. Et ce, car à l'origine, l'association du droit de la commande publique aux matières relevant traditionnellement du pouvoir réglementaire autonome, telles que la procédure administrative non contentieuse et l'organisation des services publics est un fait établi. Pourtant, le désordre normatif dans les sources législatives et réglementaires du droit des contrats de la commande publique est largement dû à la place marquée du pouvoir réglementaire. Malgré la consolidation jurisprudentielle de cette dernière, des textes législatifs destinés à s'articuler avec les textes réglementaires se sont multipliés, accentuant la complexité de la matière. En général, le mouvement ascendant des sources du droit des contrats administratifs de la commande publique dans la hiérarchie des normes ces dernières années, y compris sa dimension communautaire, exige l'intervention préalable du législateur. De la sorte, la réorganisation des sources textuelles du droit des contrats de la commande publique s'impose avec la plus grande acuité par la ré-détermination des fondements constitutionnels des compétences normatives en la matière et, consécutivement, des rapports entre la loi et le règlement en faveur de la première dans l'encadrement du régime de la passation et d'exécution des contrats respectifs. L'unification du fondement constitutionnel de la compétence de la loi en matière contractuelle sur le fondement de l'article 34 qui attribue au législateur le soin de déterminer les principes fondamentaux des obligations civiles contribuera décisivement à la cohérence et à la systématisation des sources du droit de la commande publique. Une fois la compétence de la loi sauvegardée, le règlement se limitera à son rôle habituel, à savoir, un rôle secondaire et subordonné à l'égard de celle-ci.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2012PA020004
Type de ressource : Thèse
